

Division du 1^{er} degré
Gestion collective
Bureau n°316

Affaire suivie par :
Céline GACON
Tél : 03 84 87 27 29
Mél : celine.gacon@ac-besancon.fr

335 rue Charles Ragmey – BP 602
39021 Lons-le-Saunier cedex

Lons-le-Saunier, le 25 mars 2024

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les professeurs des écoles, et
professeurs des écoles stagiaires

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale chargé(e)s d'une circonscription du premier degré

Objet : Campagne de mobilités 2024 des professeurs des écoles du 1er degré du Jura - Rentrée 2024

Références : Lignes directrices de gestion académiques relatives à la mobilité février 2024. Annexe 2 -
Personnels enseignants du 1^{er} degré

La démarche de mobilité représente un moment clé dans votre parcours professionnel.

Aussi, je vous invite à lire avec la plus grande attention la réglementation du mouvement départemental
contenue dans les présentes lignes directrices de gestion.

Afin de faciliter vos démarches, un numéro de téléphone dédié le 03.84.87.27.29 et la boîte mail
ce.dsden39.mvtintra@ac-besancon.fr est à votre disposition pour apporter des réponses personnalisées
et un traitement individualisé de votre situation.

Les personnels de la division du 1er degré (D1D) restent à votre disposition pour tout renseignement
supplémentaire.

Pour la rectrice, et par délégation,
l'inspecteur d'académie, directeur académique de
l'éducation nationale



Fabien BEN